



Numéro de l'acte	2016-186-STAL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016

QUESTION N°2016-186

FINANCES : Rénovation de l'éclairage public - Demande de subvention DETR

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

En l'application de l'article L 2334-33 du code général des collectivités territoriales, les communes répondant à certaines conditions démographiques et de richesse fiscale peuvent bénéficier de la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR).

La commune d'Arques pouvant y prétendre, il convient de déposer un projet de rénovation de l'éclairage public dans le cadre de sa campagne de rénovation de son parc d'éclairage public.

Le projet prévoit, notamment, le remplacement des lampes ballon fluo (vapeur de mercure) et des lanternes de type boule (source de pollution lumineuse).

Les rues ainsi concernées sont :

- Le quartier de l'Ascenseur : rues de l'Ascenseur, Elie Castelain, Magellan, Jacques Cartier, Denis Papin, Artois
- Rue du 8 mai 1945, Digue du Smetz, Chemin de Théroanne, Avenue du Général de Gaulle – Bretelle de décélération vers Arc International

Le coût des travaux est estimé à 110 000,00 € HT.

Le plan de financement s'établit comme suit

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en €
Rénovation de l'éclairage public de différentes rues	110 000,00	DETR (25%)	27 500,00
		Autofinancement de la commune	82 500,00
TOTAL HT	110 000,00	TOTAL HT	110 000,00

Une demande de subvention sera également déposée auprès de la Fédération Départementale d'Énergie dans le cadre du projet SEVE.

L'octroi de cette subvention sera intégrée dans la partie « recettes » et diminuera ainsi la part d'autofinancement de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- La rénovation de l'éclairage public rues de l'ascenseur, Elie Castelain, Magellan, Jacques Cartier, Denis Papin, Artois, 8 mai 1945, Digue du Smetz, Chemin de Théroouanne, Avenue du Général de Gaulle – bretelle de décélération vers Arc International
- Une demande de subvention au titre de la DETR au taux le plus élevé
- D'autoriser Madame le Maire de signer toute pièce se référant à cette demande

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 14 décembre 2016



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016**

Affiché le 15 Décembre 2016

L'An Deux Mille Seize le quatorze décembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 décembre 2016, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Marie-Line GAGNIAC ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Christine COURBOT
Guillaume BOYAVAL ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **23 présents**
- **0 absent non excusé**
- **0 absent excusé**
- **6 absents excusés avec pouvoir**

Monsieur Christian DIRIX est nommé secrétaire de séance.